

ÉCOLE

École Christ-Roi

Direction de l'établissement et responsable du plan de lutte :

Karine Généreux

(450)746-3519 poste 3810

karine.genereux@cssst.gouv.qc.ca

VALEURS DE NOTRE ÉCOLE

RESPECT-EFFORT-PERSÉVÉRANCE

Augmenter de 7% le sentiment du personnel en lien avec le climat de sécurité à l'école.

QUELQUES DÉFINITIONS

| Taquinerie | Manque de civilité | Conflit | Violence | Intimidation | Violence à caractère sexuel | Cyberviolence |
|--|--|---|--|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Agacement entre amis Tout le monde trouve ça drôle Sentiment de complicité | <ul style="list-style-type: none"> Actes d'agressivité mineurs Impolitesses Écarts de conduite Non-respect du code de vie de l'école | <ul style="list-style-type: none"> Désaccord entre deux ou plusieurs personnes Ne pas avoir le même point de vue, avoir des intérêts qui s'opposent Se règle par médiation ou négociation Peut parfois entraîner de la violence | <ul style="list-style-type: none"> Manifestation de force S'exprime sous différentes formes Intention de causer du tort | <ul style="list-style-type: none"> Généralement répétitif Délibérée ou non Directe ou indirecte Inégalité du rapport de force Engendre un sentiment de détresse | <ul style="list-style-type: none"> Geste, parole, comportement ou attitude à connotation sexuelle Non désiré Exprimé directement ou indirectement | <ul style="list-style-type: none"> Violence ou intimidation à caractère sexuel ou non Sur Internet (réseaux sociaux, messagerie ou autre) |

PORTRAIT DE LA SITUATION (CONSTATS ET PRIORITÉS D' ACTIONS)

FORCES et AMÉLIORATIONS

Une amélioration quant au climat général au sein de l'école est constatée via les indicateurs suivants :

- Augmentation du sentiment de sécurité du personnel,
- Diminution du % d'élèves et de membre du personnel ayant subis de la violence physique et verbale (souvent et très souvent) ,
- Augmentation du taux de dénonciation des élèves.
- La violence sur les réseaux sociaux est celle la moins fréquente.

DÉFIS

Certains éléments concernant la prévention de la violence restent à travailler au sein de l'école :

- Implication des parents,
- Implication des élèves dans les activités de prévention,
- Vision commune de la prévention et de la gestion de la violence au sein de l'équipe-école.
- En général, la violence subie est de type verbal, physique et matérielle.

On constate également que certains comportements à risque ont été identifiés par les élèves et le personnel dont le vol et le vandalisme et que les lieux les plus à risque sont sur le terrain de l'école et dans le quartier.

MOYENS DE PRÉVENTION PRIVILÉGIÉS

- Récréations supervisées pour les élèves ayant besoin de pratiquer certaines habiletés sociales.
- Modelage par les TES sur la cour de récréation.
- Enseignement de compétences personnelles et sociales (PIKADOU), et celles prescrites dans les nouveaux contenus obligatoires du MEQ;
- Deux capsules PPT sur la violence, intimidation, taquinerie, conflit (définition, solutions, dénonciation, rôle des témoins/alliés) : [Activité violence ou intimidation-Partie 1_2025-01.pptx](#) et [Activité violence ou intimidation-Partie 2_2025-01.pptx](#)
- Capsule PPT sur le civisme : [Activité sur le civisme 2023_09_15 version pour le primaire.pptx](#)
- Enseignement explicite des comportements attendus
- Présenter le code de conduite et les mesures de sécurité aux élèves dans le cadre d'une activité sur le civisme (obligatoire).
- Modification du code de vie au regard de l'utilisation des réseaux sociaux et du civisme.
- Diffuser et/ou animer l'information incluse dans ce document préparé par le centre de services sur la violence et l'intimidation (5 & 6e année) : [document préparé par le centre de services](#).
- Effectuée des activités rassembleuses de manière mensuelle pour célébrer nos succès.
- Animation de la sûreté du Québec de l'atelier Mission Sécuri-T (6e année).
- Animation de Justice Alternative Pierre De Saurel (résolution de conflits et Système de Justice pour les jeunes)

IMPORTANCE DE LA COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE

Nous souhaitons faire équipe pour soutenir les élèves à la maison et à l'école. Nous avons besoin de votre collaboration tout au long du parcours scolaire de votre enfant, tant pour promouvoir des comportements respectueux et bienveillants dans toutes les sphères de sa vie, que pour soutenir nos interventions qui visent à procurer un climat propice aux apprentissages et à créer un climat sécurisant qui contribue à sa réussite.

Moyens prévus :

- Inviter les parents à participer à des activités spéciales rassembleuses, organisées par l'école (déjeuner de la rentrée, dîner de Noël,) et le cas échéant inviter les parents à participer à l'organisation ou au déploiement de ces activités;
- Dans sa collaboration avec les parents, l'école privilégie la posture suivante :
 - Valorise les compétences parentales et l'importance de leur rôle comme premier éducateur de l'enfant;
 - Implique les parents dans la recherche de solutions;
 - Implique les parents dans la démarche d'intervention auprès de leur enfant;
 - Clarifie les attentes de du milieu envers les parents, s'informe des attentes des parents

POUR SIGNALER (DÉNONCER) UNE SITUATION DE VIOLENCE, D'INTIMIDATION OU SIGNALER UNE VIOLENCE A CARACTÈRE SEXUEL

1

Nommer la situation

Permettez à votre enfant d'identifier les faits et les émotions vécues. Encouragez-le à interpeller un intervenant de confiance à l'école pour lui faire part de la situation.

2

Soutenir votre enfant

Si votre enfant a besoin d'aide, faites part de la situation à l'adulte de confiance de l'école qui l'accompagnera pour dénoncer la situation.

3

Dénoncer à l'école

À tout moment, vous pouvez dénoncer (signaler) une situation :

- Par téléphone à la direction : 450-746-3519 poste 3810
- Par courriel à la direction :

Karine.genereux@cssst.gouv.qc.ca

- En personne à tout adulte de l'école

4

Prendre en charge

L'école s'assurera de faire cesser la situation, d'assurer la sécurité de tous et d'effectuer un suivi auprès de vous. Prendre note que seules les informations concernant votre enfant vous seront communiquées.

5

En cas d'insatisfaction

Vous pouvez formuler une [plainte](#) en vous adressant à la direction de l'école, ou directement au [protecteur régional de l'élève](#) en cas de situation de violence à caractère sexuel.

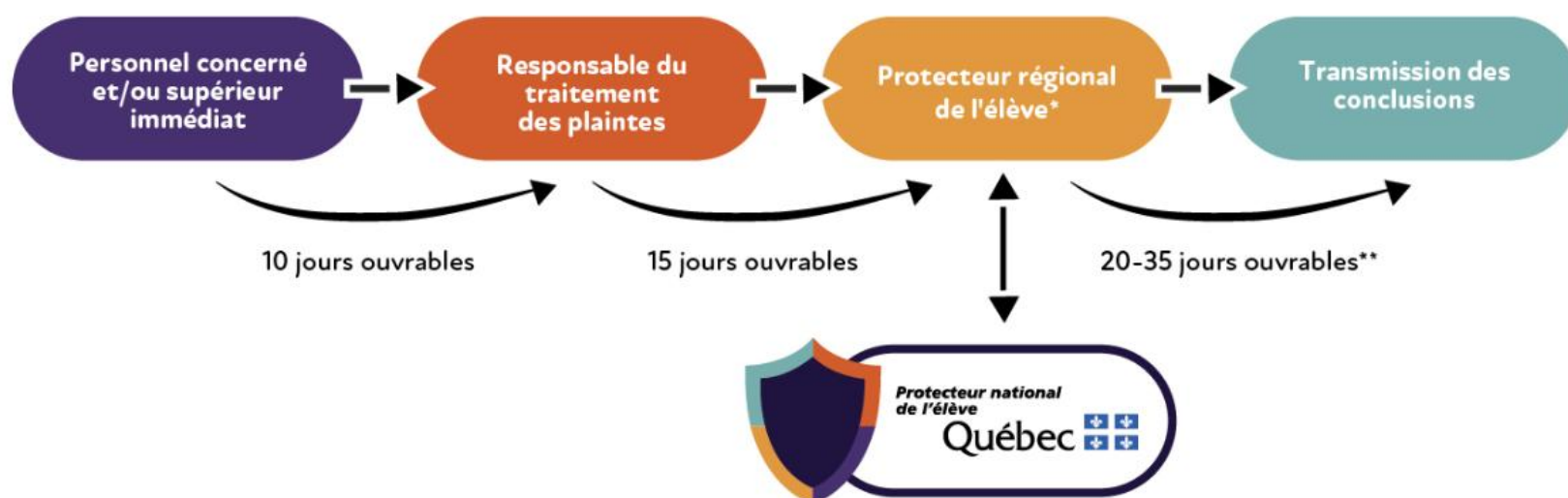
CONFIDENTIALITÉ

Tout au long de l'intervention, les informations concernant les élèves impliqués dans une situation sont traitées en toute confidentialité. Par exemple, toutes les personnes sont rencontrées séparément et discrètement. Seulement les informations nécessaires pour assurer la sécurité sont transmises aux personnes concernées.

INSATISFACTION ET PLAINTES

En cas d'insatisfaction du traitement d'une plainte par la direction de l'école, vous pouvez vous adresser au responsable du traitement des plaintes du Centre de services scolaires et, si requis, au protecteur régional de l'élève.

Dans le cas d'une violence à caractère sexuel : la personne victime ou toute autre personne témoin peuvent en tout temps dénoncer (signaler) la situation directement au [protecteur régional de l'élève](#), à la police ou à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ).



RESSOURCES

Sûreté du Québec
(450) 743-7947

Protectrice régionale de l'élève : Audrey Parizeau
1 833 420-5233 | plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca

AidezMoiSVP
aidezmoisvp.ca

Tel-jeunes Parents
1-800-361-5085
Clavardage

Info-aide violence sexuelle
1-888-933-9007
infoaideviolencesexuelle.ca

CAVAC
(450) 742-8033
<https://cavac.qc.ca/>

Tel-jeunes
1-800-263-2266
Texte : 514-600-1002
telieunes.com

Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ)
1-800-361-5310

Commission des services juridiques
Rebatir.ca
1-833-REBÂTIR

CAVAS
(450) 778-9992
<https://cavas-info.org/>